



DU CERTIFICAT D'ETUDES SPECIALISÉES EN DROIT ECONOMIQUE DROIT DE LA DISTRIBUTION



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Certificat d'Etudes Spécialisées en Droit de la Distribution.

Objectifs

- Programme lourd de perfectionnement et spécialisation en la matière après un cursus Master Professionnel Droit des Affaires.
- Méthode pédagogique reposant principalement sur le traitement de cas pratiques, fait par des universitaires et professionnels du droit.

Savoir-faire et compétences

Les enseignements sont assurés à 70% par des professionnels du Droit (juristes ou avocats).

Organisation

Contrôle des connaissances

- Examen oral avec une seule session.

- Préparation d'un cas pratique sur 1 heure et soutenance devant un jury composé d'un praticien et d'un universitaire durant 20 minutes.

L'obtention du diplôme suppose l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 aux matières de cours.

Admission

Conditions d'admission

- Étudiants inscrits ou titulaires du Master 2ème année Juriste d'Affaires/DJCE
- Étudiants inscrits ou titulaires du Master 2ème année Droit du Commerce International

Public cible

Les Étudiants des Masters Juristes d'Affaires/DJCE

Pré-requis obligatoires

Bon niveau en Droit économique, Droit de la distribution

Pré-requis recommandés



Droit des affaires – Droit de la distribution

Et après

Insertion professionnelle

- Cabinet d'avocats, département Concurrence Distribution
- Direction Juridique des grandes entreprises

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Nicolas FERRIER

✉ nicolas.ferrier@umontpellier.fr

Corinne Daigneau

☎ +33 4 34 43 30 11

✉ corinne.daigneau@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique

En savoir plus

www.cde-montpellier.com

🔗 <http://www.cde-montpellier.com/>



Programme

Organisation

Séminaire d'une journée (6 heures) :

- Cadre juridique de la distribution
- Droit de la concurrence
- Droit de la consommation
- Contrats d'agence commerciale
- La Commission d'Examen des Pratiques Commerciales
- CGV et coopération commerciale
- Contrats fondés sur l'association
- Contrats fondés sur la grande distribution
- Contrats fondés sur la coopération
- Distribution sélective
- Distribution exclusive
- Les relations dans le réseau
- Distribution européenne
- Distribution international